Magazine de l'Association des Paralysés de France, délégations de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse

CAP RHÔNE-AIN

N°10 I PREMIER TRIMESTRE 2018

HANDICAP ET PARENTALITÉ

L'APF S'ENGAGE POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE.

APF RHÔNE -AIN.fr

handynamic
Véhicules accessibles

Peugeot Partner HappyAccess

La voiture accessible polyvalente qu'il vous faut !

Acquérir une voiture accessible n'est pas un acte anodin et implique quelques concessions. Supprimer un ou plusieurs sièges arrière, faire une croix sur un vrai coffre, perdre en confort, voilà autant de points qui ne vous incitent guère à franchir le pas. Et si une voiture accessible deux en un pouvait vous faire changer d'avis ?
Le Peugeot Partner HappyAccess passe en quelques secondes d'une voiture accessible en fauteuil roulant à une voiture classique avec cinq sièges et un grand coffre.
Cette transformation s'opère sans effort au fil de vos besoins grâce à une astucieuse rampe d'accès repliable dans le coffre. Venez découvrir votre prochaine voiture aménagée dans notre agence de Saint-Priest !

Plus d'informations sur www.handynamic.fr
et mon devis gratuit au 04 72 90 16 19

A partir de 417 €/mois*
Sans apport, sans 1er loyer majoré

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

*Tarif mensuel pour la location longue durée sur un contrat de 36 mois et 30 000 km d'un Peugeot Partner Active 1.2 PureTech Start&Stop 110 cv avec aménagement HappyAccess, loyer comprenant l'entretien du véhicule sur toute la période.

Handynamic Lyon
290, rue Ferdinand Perrier ZAC Pierre Blanche
69800 Saint-Priest

LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ANNÉE ENGAGÉE

La nouvelle année et les projets continuent à fleurir dans vos délégations.

Gaël Brand © APF

LÉGENDES

RA Rhône-Ain | 69 Rhône | 01 Ain | F France

SOMMAIRE

4 Conseils APF de départements
5 Bienvenue à Maria et Caroline, volontaires
5 Départ de Vanessa
6 Focus
8 La semaine nationale des personnes handicapées
9 Direction le Morvan !
9 Journée numérique et handicaps
10 Sensibilisation avec le pôle pyramide
10 Des partenariats pour HandiDon
11 Exposition de l'atelier peinture
12 Tous au jardin, une activité inclusive
12 Un repas gastronomique pour Noël
13 **Dossier : Handicap et parentalité**
18 Optibus pas optimal
19 Mieux faire entendre sa voix grâce à l'écrit
20 Lancement du projet Utopia
21 La journée d'automne du SESVAD de l'APF
21 Course Algernon, entre partage et solidarité
26 Numéros utiles / Bons plans / Appel à bénévoles
27 Courrier des lecteurs

Tout d'abord veuillez recevoir les meilleurs vœux de toute l'équipe du territoire Rhône-Ain pour cette nouvelle année 2018.

Différents projets vont se mettre en place. Notamment, le lancement du projet Utopia en janvier : un dispositif de soutien pour les personnes atteintes de handicap et/ou maladie chronique. Un article dans ce bulletin reprend le sens et les objectifs de ce projet.

La dynamique parents en situation de handicap se fortifie, des initiatives se développent sur le territoire. Le dossier central vous présente ces actions. Les parents vous expliquent leurs démarches et positionnements. Afin de les soutenir nous nous sommes engagés à leurs côtés par l'animation et la coordination des groupes, mais également la réponse en cours à différents appels à projets.

Le mois de mars ne serait pas complet si nous ne participions pas, comme chaque année, à la semaine nationale des personnes handicapées physiques, par la vente de nos brioches sur le Rhône, ou avec l'opération ''Un don une rose'' sur le département de l'Ain.

Nous espérons que de nombreux bénévoles nous rejoindront pour tenir les différents stands et participer aux livraisons. Quant au grand public nous attendons beaucoup de sa générosité, qui, jusqu'à maintenant, n'a jamais fait défaut.

Vos élus vont se retrouver le 29 janvier à Villeurbanne pour un nouveau conseil territorial Rhône-Métropole-Ain afin d'échanger sur les projets en cours et sur notre stratégie associative et politique à venir. Ils ont décidé, dorénavant, de se retrouver deux fois par an. La prochaine date sera en juin.

Enfin, je vous informe du départ de Vanessa Hérault, chargée de développement des actions associatives à la délégation de Bourg-en-Bresse depuis 2015. Je la remercie vivement pour son implication et sa fidélité envers notre association. D'autres expériences riches l'attendent. Sa remplaçante a débuté le 11 décembre en lien avec Éric Suarez.

Gaël Brand,
Directeur territorial

Association des Paralysés de France (APF) délégations de Villeurbanne et Bourg-en-Bresse
Délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 23 41 59 | **Fax :** 04 74 50 17 85 | **e-mail :** *dd.01@apf.asso.fr* | **Blog :** *dd01.blogs.apf.asso.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*
Délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél. : 04 72 43 01 01 | **Fax :** 04 78 93 61 99| **e-mail :** *dd.69@apf.asso.fr* | **Site web :** *www.apfrhone.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*
Responsable de publication : chargé de communication APF - **Comité de rédaction :** APF - **Conception graphique :** Léa Jourjon - **Crédit photo couverture :** Léa Jourjon - **ISSN** 2250 - 7100

NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2018

Un point sur ce qu'il se passe dans le département de l'Ain.

Jean-Marc Maldini © APF

01

Le conseil APF de département vous présente tous ses meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2018. Que cette dernière vous apporte surtout de la santé et qu'elle réalise tous vos souhaits.

L'assemblée départementale s'est très bien déroulée et s'est avérée intéressante dans une ambiance constructive et détendue. Nous remercions très sincèrement tous les participants. Après les points sur notre activité 2016, il a été question de dévoiler les grandes lignes du nouveau projet APF 2018-2023, qui sera présenté et voté au congrès de Montpellier, en juin 2018. Notre délégation sera mise à l'honneur grâce au slam ''Fracture des sens'' réalisé par nos adhérents et retenu par le siège national.

Le cooptage de nos élus, Nadia Daho, Maurice Mourier et Gildas Burel, a été validé par les adhérents lors de notre assemblée du 27 octobre. Nous avons dû également annoncer la démission de Gérard Bussod qui ne peut plus assumer ses fonctions pour des raisons de santé.

Prisca Hautefeuille, qui a animé avec succès le groupe des jeunes, a terminé son service civique. Elle est remplacée par Caroline Giroud, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le groupe ''access'' burgien ne lâche rien et poursuit ses missions de repérage dans la commune de Bourg-en-Bresse et ses alentours.

Les membres du conseil APF de département, le directeur, et les salariés vous souhaitent ainsi qu'à vos proches, ''que du bonheur''.

Jean-Marc Maldini
Représentant du Conseil APF de département de l'Ain

2023 EN LIGNE D'HORIZON

De l'assemblée départementale jusqu'au nouveau projet associatif 2018-2023.

JF Roussot © www.necoutezpasleslobbies.org

69

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de nous retrouver pour l'assemblée départementale. Nous avons rappelé la diversité des actions et activités que propose la délégation de Villeurbanne tout au long de l'année. Un grand merci aux bénévoles et aux salariés pour leur disponibilité.

Nous avons également débattu en petits groupes sur le thème des ressources financières des personnes en situation de handicap. Nous avons fait émerger vos difficultés dues au manque de ressources financières et travailler sur des argumentaires pour faire entendre nos voix auprès des élus. Les principales difficultés évoquées sont l'accès aux loisirs, l'accès aux soins et les restes à charges.

Nous avons besoin de votre aide pour nous introduire auprès des élus et pourquoi pas nous accompagner. N'hésitez pas à nous contacter.

Enfin, l'année 2018 sera marquée par le vote du nouveau projet associatif 2018-2023. Pour que celui-ci représente l'APF de demain, il est important que l'ensemble de ses acteurs participe à son élaboration et transmette ses idées. Le 20 novembre nous nous sommes retrouvés pour travailler sur deux des axes de réflexion qui nous sont proposés : ''Renforcer le pouvoir d'agir des personnes'' et ''Renouveler et développer l'adhésion et le bénévolat''. Pour suivre les travaux de tous les acteurs vous pouvez vous connecter sur le site : *congres2018.apf.asso.fr.*

Jean-François Roussot
Membre élu du CAPFD Rhône-Métropole

BIENVENUE À MARIA ET CAROLINE, VOLONTAIRES

Nous accueillons deux nouvelles personnes en service civique. Présentations.

© Caroline Giroud

© Maria Zlodeyeva

RA

Nous avons le plaisir d'accueillir Caroline Giroud, nouvelle volontaire à la délégation de Bourg-en-Bresse, pour une durée de neuf mois. Caroline n'a pas eu l'occasion, pendant son bac professionnel accompagnement soins et service à la personne, de découvrir le milieu du handicap. Ayant eu un proche en situation de handicap, il est important pour elle de pouvoir en aider d'autres. Elle aura comme missions d'accompagner Éric dans des actions de sensibilisation et participer aux actions du groupe jeunes.

Nous accueillons également Maria Zlodeyeva, qui, après ses études, a souhaité se lancer dans l'expérience du service civique. Elle est ravie de vivre cette expérience au sein de l'APF. Elle espère apprendre de belles choses et partager son enthousiasme avec toute l'équipe !

Céline Haeck,
Assistante communication

DÉPART DE VANESSA

Vanessa a quitté son poste fin décembre et nous lui souhaitons bon vent pour la suite !

© APF

01

On m'a demandé de rédiger environ 110 mots pour mon départ… plus que 98. Pas certaine que cela soit suffisant pour revenir sur les deux années et sept mois passés aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'APF.

Cette période aura apporté son lot de moments difficiles, mais surtout de bons moments, que je retiendrai. Le sourire, l'envie d'avancer et de partager des adhérents; la force inébranlable des aidants ; l'engagement des bénévoles ; l'envie de se battre pour (et parfois dans) l'association des collègues, sous la houlette d'une direction au soutien incomparable ; l'envie d'avancer ensemble qui, je crois, s'est propagée dans les établissements. Pour tout cela, et pour m'avoir donné envie de poursuivre le combat pour le handicap au-delà de ma vie personnelle et professionnelle, je vous adresse un immense merci. Bonne route à tous.

Vanessa Hérault,
(Feu) chargée de développement des actions associatives

1 ACTEUR DE L'APF

NATACHA JACQUIER

Adhérente à la délégation de Villeurbanne, elle fréquente de nombreuses activités organisées par l'APF.

© APF

Pourquoi viens-tu à l'association ?

J'aime beaucoup venir à l'APF, notamment pour les activités qui y sont organisées. J'ai besoin de voir du monde, de discuter, d'échanger avec d'autres personnes. Ça me permet de sortir un peu de chez moi, prendre l'air et je me sens aussi moins seule.

Qu'est-ce cela t'apporte de venir ici ?

Ça me fait beaucoup de bien. Je suis en contact avec du monde ici, je me distrais en faisant des activités à l'association, tout comme à l'extérieur, et ça fait du bien au moral.

Combien de fois venais-tu à l'association avant le changement du règlement d'Optibus ?

En règle générale, je viens le mardi après-midi ainsi que le mercredi après-midi. J'aime bien venir aussi pour les soirées que l'association organise de temps en temps.

Et depuis ?

Depuis le changement du règlement intérieur d'Optibus, je viens moins souvent le mercredi après-midi. Les sorties personnelles sont également plus compliquées. Une fois, je devais voir le médecin. Ils ont refusé ma demande en me disant qu'il n'y avait pas de possibilités pour moi. J'ai dû me déplacer en bus, ce qui est beaucoup plus compliqué pour moi.

VU SUR LA TOILE

JUSTE 2 MINUTES

Un clip de MEMOQuebec.

Court-métrage sur l'importance de respecter les places de stationnement réservées qui nous montre qu'il y a des ''2 minutes'' qui peuvent devenir une éternité.

Une vidéo de sensibilisation bien faite et efficace, qui s'adresse aux trop nombreux conducteurs qui stationnent sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite, ''juste 2 minutes''.

https://www.youtube.com/watch?v=VNlan3tV-Cs

1 PHOTO

MISS MONDE

en fauteuil roulant.

Le 7 octobre 2017 s'est tenue une compétition inédite à Varsovie où 24 jeunes femmes de 19 pays, ont concouru pour décrocher le titre de Miss Monde en fauteuil roulant.

1 CHIFFRE

30
POURCENT

Après observation de la fréquentation dans les locaux de la délégation APF de Villeurbanne, nous estimons que, chaque semaine, 30 % de nos adhérents ne peuvent pas se rendre aux activités que nous organisons, du fait du changement de règlement d'Optibus.

Autant de personnes en situation de handicap qui resteront isolées sur ces créneaux que l'APF avait pris soin de mettre en place pour encourager une vie sociale.

3 LIVRES

HANDICAP ET MATERNITÉ

(DVD)

Un documentaire co-réalisé en 2013 par la mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social et le groupe pasteur mutualité.
Les femmes handicapées ont-elles le droit d'être mères ? Malgré les préjugés et les archaïsmes, elles osent se lancer dans cette magnifique aventure. Retrouvez leurs parcours dans ce film.

OSER ÊTRE MÈRE

- Maternité et handicap moteur. Delphine Siegrist.

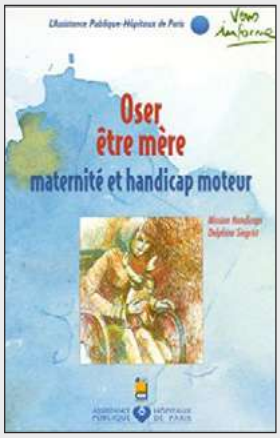

Sur la maternité, les livres fleurissent mais peu d'informations existent pour les femmes ayant une déficience motrice. Or, elles sont nombreuses à s'engager dans l'aventure de la maternité. Ce guide, qui est le premier du genre en France, leur est destiné. Il rassemble les informations pratiques pour leur permettre de mener à bien une grossesse : du désir d'enfant au retour à la maison. Il donne aussi la parole aux mères : une trentaine d'entre elles raconte, pour la première fois, leur parcours, aisé ou semé de difficultés. Ces témoignages aideront les futures mères à se sentir moins isolées. Des conseils enfin pour aborder avec davantage de sérénité ces 9 mois si bouleversants. De leur côté, les équipes médicales y trouveront des repères utiles face au handicap, pour faciliter leur travail et répondre encore mieux au désir de maternité des femmes ayant une déficience motrice.

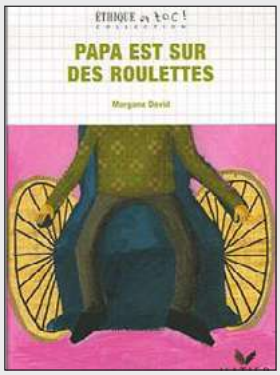

PAPA EST SUR DES ROULETTES

Morgane David.

''Mon papa n'est pas comme les autres papas''. Vivre la différence n'est pas chose facile pour un enfant. Grâce à ce livre, les adultes pourront dialoguer avec les enfants sur ce sujet difficile afin qu'ils puissent se faire une opinion grâce à un texte court, fort et sans tabous.

En outre, quelques infos utiles sur l'aide au choix du matériel de puériculture, pour les parents en fauteuil ou mal-marchants, compilées par une ergothérapeute, Marie Ladret : *www.cramif.fr/pdf/handicap/livret-thematique-guide-parentalite-et-handicap-moteur-escavie-cramif.pdf*

NB : les livres sont disponibles aux centres de doc des délégations de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse

LA SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Comme chaque année, se tiendra en mars la semaine nationale des personnes handicapées physiques. À l'occasion de cette semaine, du 12 au 17 mars 2018, le territoire Rhône-Ain mènera diverses actions.

RA

Dès le 12 mars, nous donnons rendez-vous à tous les gourmands du Rhône, au sein de l'APF et dans les structures partenaires (HCL, APRIL, CARSAT, EDF CIDEN, EDF SEPTEN, EDF délégation Rhône-Alpes, SANOFI, MACIF, Mérial, TNT, MJC, Infirmerie Protestante, Filatexor, Massues, CAPIO, KEOLIS, Harmonie Mutuelle, CEGEDIM etc.) pour nos traditionnelles et inoubliables brioches. Chaque année, et depuis 17 ans, plus de 60 personnes se mobilisent pour vendre environ 3 500 gâches rhodaniennes tranchées à 5 € pièce et rendre visibles les actions de notre association. De quoi ravir les papilles ! Les fonds récoltés contribueront au développement de nos projets locaux.

Tout comme dans l'Ain d'ailleurs, où l'heure sera au romantisme avec la traditionnelle distribution de roses dans un certain nombre de centres commerciaux situés à Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse, Lavancia, Neuville-sur-Ain, Oyonnax, Pont d'Ain, Port et Saint-Denis-lès-Bourg. L'équipe mobilisée, une cinquantaine de personnes, offrira une rose à chaque personne effectuant un don à l'association. L'occasion également d'échanger avec le grand public, et de lui présenter l'APF et ses missions. C'est également à ces fins que d'autres événements auront lieu dans l'Ain : ciné-débat à Nantua dans les suites de notre participation à la projection du film Patients, de Grand Corps Malade ; lancement d'une plaquette de sensibilisation réalisée par des lycéens de Bourg-en-Bresse, en lien avec la délégation ; événement sportif… Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à faire vivre ces projets !

Vanessa Hérault
& Marie Guerrero

PRÉCOMMANDE DE BRIOCHES

Commandez dès à présent vos brioches auprès de la délégation APF de Villeurbanne.

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone :..... Adresse mail :.....

Gâche tranchée pur beurre *La Boulangère*, 400 g, au prix unitaire de 5 €.

Elle est garantie sans conservateur, sans huile de palme et sans arôme artificiel.
Elle peut être conservée 3 semaines ou être congelée sans problème.

Quantité	Prix unitaire	Don éventuel	Total
	x 5 €		

Merci de choisir l'une des options :

☐ Je récupère mes brioches à la délégation APF de Villeurbanne du 12 au 16 mars de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45.

☐ Je souhaite être livré dans la semaine du 12 au 16 mars. La livraison sera possible à partir de 10 brioches, dans la limite de la Métropole. Le prix sera majoré de 3 €, quel que soit le montant de la commande.

LES COMMANDES - AVEC RÈGLEMENT - SONT À RETOURNER AVANT LE 6 MARS PAR COURRIER OU E-MAIL À MARIE GUERRERO.

Délégation APF de Villeurbanne, Marie Guerrero - 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
e-mail : *marie.guerrero@apf.asso.fr* - tél. : 04 72 43 01 01 - site web : *www.apfrhone.fr*

DIRECTION LE MORVAN !

À la mi-juin, venez profiter des beaux jours à la campagne. Vos délégations APF vous concotent un sympathique week-end territorial dans le Morvan.

© Ville d'Autun - D. Thévenin

RA

Du 15 au 17 juin 2018, neuf adhérents du territoire ainsi que cinq accompagnants – dont Alexandra, salariée à Villeurbanne – partiront à la découverte du parc naturel régional du Morvan. Hébergé au centre de séjour international d'Autun (Saône-et-Loire), le groupe respirera le bon air de la campagne verdoyante en se baladant dans une roseraie, en naviguant sur le lac des Settons, en contemplant l'amphithéâtre romain et en visitant le musée de la résistance de St Brisson. Le dernier jour sera entièrement consacré à la visite d'un des sites archéologiques des mieux conservés en France : la ville fortifiée Gauloise de Bibracte. Fondée à la fin du IIème siècle avant Jésus-Christ, elle s'étend sur plus de 200 hectares sur le Mont Beuvray. Jules César y séjourna après sa victoire d'Alésia.

Vous souhaitez y aller ? Contactez votre délégation pour vous préinscrire avant le 30 mars 2018. Ce week-end de trois jours est fixé au prix de 175 € (le coût des accompagnants ainsi que l'essence et le péage étant pris en charge par la délégation). Le groupe territorial sera formé en avril.

Alexandra Saurin,
Chargée de développement des actions associatives

JOURNÉE NUMÉRIQUE ET HANDICAPS

Jeudi 16 novembre, au sein du centre de formation ADEA, à Bourg-en-Bresse, la délégation APF de Bourg-en-Bresse a organisé, avec différents partenaires, une journée sur le thème "numérique et handicaps". Retour sur une journée qui a rassemblé une cinquantaine de participants.

© APF

01

Nous l'avions annoncé à travers le dossier central du précédent numéro du CAP : l'APF a organisé une journée ouverte à tous, sur le numérique dans le monde du handicap. Après une présentation des différents partenaires (le réseau nouvelles technologies APF, Handica Réussir, le réseau Canopé, l'Éducation nationale, l'ASH, le réseau Coraia et ADEA Formations), place à la manipulation et la découverte de solutions pour compenser le handicap. Ceci grâce à quatre ateliers autour de la lecture, de l'écriture, des synthèses vocales, la présentation de l'espace publique numérique, et d'un bar camp, permettant aux participants d'acquérir rapidement de l'information sur des outils. Le public s'est dit globalement satisfait de cette journée, grâce aux retours constructifs transmis à partir de brefs questionnaires à remplir sur tablettes. Une vidéo a également été réalisée est sera prochainement visualisable sur les sites de l'ADEA, de Canopé et de l'APF.

Vanessa Hérault,
Chargée de développement des actions associatives

SENSIBILISATION AVEC LE PÔLE PYRAMIDE

Le Pôle Pyramide de Saint-Denis-les-Bourg, en partenariat avec l'APF, a organisé une semaine de sensibilisation aux handicaps du 13 au 17 novembre.

© APF

01

L'objectif de cette semaine était de faire changer le regard sur le monde du handicap et les personnes en situation de handicap aux habitants de la commune.

Tout au long de la semaine, des actions ont été réalisées dans les écoles, au centre de loisirs, au périscolaire et pour les habitants de Saint-Denis-les-Bourg.

Un concours de dessins pour les enfants sur le thème ''respectons les places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite'' a également été organisé. Le dessin gagnant servira à la municipalité à créer un outil de communication et de sensibilisation. Enfin, des rencontres ont été mises en place avec les sensibilisateurs de l'APF, avec Marie Garnier, auteure de livres sur le handicap et avec l'institut des jeunes sourds de Bourg-en-Bresse.

Il y a eu des temps spécifiques pour les enfants, les parents et le tout public.

Nous remercions le Pôle Pyramide pour cette initiative qui favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

DES PARTENARIATS POUR HANDIDON

Au cours du dernier trimestre 2017, l'APF a, une nouvelle fois, mené sa grande tombola nationale, Handidon. Au niveau territorial, cette action s'est déclinée grâce à l'implication de différents partenaires.

© HandiDon

RA

Du 1er septembre au 1er décembre, pour la quatrième année consécutive, a eu lieu l'opération Handidon. Cette collecte permet sur le territoire de financer des actions auprès des aidants familiaux. Cette année, l'accent a été mis sur les partenariats, avec, notamment, une distribution dans une agence Adecco Médical, et un travail avec Unis-Cité pour l'Ain et l'école de la deuxème chance pour le Rhône. Après que les volontaires d'Unis-Cité et les élèves de l'école de la deuxième chance aient été sensibilisés aux handicaps, ils ont travaillé sur des messages d'accroche afin de distribuer au grand public des tickets-dons. Ils ont pu ensuite mettre en application leurs travaux, en déambulant dans les rues d'Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse, et à Lyon dans les quartiers de Vaise, Perrache et l'Hôtel de Ville !

Nous remercions chaleureusement les partenaires et les volontaires et élèves pour leur implication !

Alexandra Saurin & Vanessa Hérault,
Chargées de développement des actions associatives

EXPOSITION DE L'ATELIER PEINTURE

Angelo, Judith, Monique, Bernadette et Paulette se retrouvent un vendredi après-midi sur deux pour partager une de leurs passions, le dessin et la peinture artistique.

© APF

© APF

© APF

© APF

01

Cet atelier est ouvert depuis plusieurs années. Le groupe fonctionne en autonomie depuis un an : il n'est plus encadré et animé par un bénévole. Ils ont développé l'entraide mutuelle en s'apportant des conseils, des idées et ont pris en charge le fonctionnement et l'organisation de leur atelier. Angelo, adhérent valide, s'occupe de la préparation de la salle et l'installation du matériel. Chacun participe au rangement et nettoyage. Angelo veille à ce que tout soit en ordre avant le départ.

C'est fin juin, qu'ils ont eu l'idée et l'envie d'organiser une exposition de leurs œuvres et se sont donnés rendez-vous en début septembre pour la mettre en place. Pari tenu. Ils étaient tous présents à la rentrée et même Paulette a pu décaler son départ pour retrouver sa Réunion natale. Ils ont fixé les dates, du 3 novembre au 1er décembre, dans les locaux de la délégation, avec un vernissage, des affiches réalisées par leurs soins, le carton d'invitation et une journée qui était consacrée à la mise sous cadre, le nettoyage et l'installation.

Lors du vernissage, c'est avec une joie énorme et une grande émotion qu'ils ont présenté leur exposition et leur travail devant plus de trente-cinq personnes : des représentants de la municipalité de Bourg-en-Bresse, des structures culturelles et associatives, des adhérents, bénévoles, salariés, élus du CAPFD et un administrateur de l'APF, des amis et des membres de leur famille, ainsi que la presse. Ils ont été interviewés par une journaliste du Progrès et un journaliste de la radio RCF qui leur a consacré un reportage de sept minutes diffusé deux fois. Tous ont été épatés par la qualité de leurs œuvres.

Des contacts sont pris pour exposer dans des structures du droit commun et pendant un festival culturel et artistique en juin 2018.

Encore un groupe qui a non seulement bougé les lignes, mais bougé leur délégation en prenant part activement à la vie de celle-ci.

Toute l'équipe les félicite pour leur travail et investissement !

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

TOUS AU JARDIN, UNE ACTIVITÉ INCLUSIVE

Entre le parc de Bouvent et le monastère royal du Brou, il existe un endroit bucolique où il fait bon respirer, se poser, regarder le ciel et écouter les oiseaux chanter : les jardins de la Providence.

01

C'est avec plaisir qu'Angelo et Christian partageront avec vous leur passion du jardinage. Ce jardin est à disposition de l'APF tout au long de l'année et restera ouvert en dehors des heures d'ouverture de la délégation. Il est équipé de deux bacs adaptés aux personnes en fauteuil et de toilettes accessibles. Il est desservi par le service de transport adapté ''VIVA TUB''. Les responsables de l'association gestionnaire ont hâte de nous accueillir et sont déjà prêts à effectuer d'autres aménagements suivant le nombre de participants.

Dans ce cadre verdoyant, où les petites bêtes sont les bienvenues, vous jardinerez dans la biodiversité où les seuls engrais seront : crottins de cheval, fumier et compost sans utilisation de pesticide. Ce sera l'occasion de sortir de chez soi, rencontrer et partager avec d'autres jardiniers et habitants de la cité Burgienne, de réaliser de bons petits plats avec les légumes cultivés et les déguster tous ensemble dans la convivialité.

Ce jardin pourra être également utilisé par le pôle enfance, le pôle adulte et l'IEM.

Il est pour vous tous, à vous de le faire vivre.

Ouvrez votre porte et rejoignez-nous au jardin le mardi 20 mars pour le découvrir.

Renseignements auprès d'Éric, à la délégation APF de Bourg-en-Bresse.

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

UN REPAS GASTRONOMIQUE POUR NOËL

Érik, bénévole dans le Rhône, nous raconte la belle journée passée avec une quarantaine d'adhérents le dimanche 19 novembre.

© APF

69

Rendez-vous annuel à la Maison Clovis, célèbre restaurateur lyonnais reconnu par le guide Michelin avec une étoile et trois toques Gault Millau. Étaient conviés ce jour-là plusieurs adhérents de l'APF pour partager un moment inoubliable autour d'un succulent repas ! Certains adhérents sont arrivés par leur propre moyen tandis que d'autres ont bénéficié d'un transport Optibus. Après avoir aidé les personnes à s'installer, nous avons pris l'apéro ! Avec Pierre, un autre bénévole, nous avons fait le tour des tables pour trinquer avec chacun. Ce fut un moment très convivial. Nous avons ensuite commencé l'entrée : truite fumée au coulis d'avocat et sa mousse de salade verte ! Puis nous nous sommes régalés avec un succulent magret de canard et son canapé de légumes, arrosé d'un bon vin de Bourgogne. Afin de faire passer tout cela, nous avons fini par un dessert glacé.

Entre deux bouchées, je suis allé rendre visite au restaurant ''Cousin Cousine'' où se trouvait une autre tablée d'adhérents pour immortaliser cet instant.

Après le café j'ai organisé une quête pour remercier le personnel sympathique et très professionnel de Monsieur Clovis.

En bref... Nous n'avons pas été déçus, tout était parfait ! Une très belle présentation des plats, des couleurs, du goût, d'excellentes odeurs, nous avons été comblés du début à la fin. Merci pour cette belle journée !

Érik Pluquet,
Bénévole

PARENTS

HANDICAP
ET PARENTALITÉ

Le collectif *être parHANDs* rassemble des parents en situation de déficiences motrices et sensorielles. C'est un groupe d'échanges et d'entraide mais aussi d'actions. Il a à son actif des sensibilisations auprès des professionnels de l'éducation et de la petite enfance. Depuis cette année, deux lieux relais étendent son rayonnement sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'histoire du collectif débute par de simples coïncidences. En 2014, plusieurs parents en situation de handicap – moteur et visuel - s'adressent à la délégation APF de Villeurbanne. Tous souhaitent s'informer sur leurs droits et créer des liens avec d'autres parents, comme eux.

© APF

Parmi eux, il y a Laure Frison-Vial et Guy Vial qui deviendront des piliers du groupe. Au même moment, la délégation est sollicitée par la sœur d'une jeune maman handicapée élevant en solo ses deux jeunes enfants. Elle est inquiète car elle trouve que sa sœur s'isole. Germe alors l'idée de rencontres entre pairs.

Le 24 mai 2014, Vincent Plazy, coordinateur du Pôle solidarité de l'APF du Rhône, lance une première réunion à Villeurbanne, qui d'emblée répond aux besoins de lien. Il rassemble des parents concernés, s'engage auprès de ce groupe naissant et sollicite Carine Moiroud pour assurer la co-animation. Carine est malvoyante et mère de deux enfants. Autour d'un café, les premiers échanges tournent très vite autour des écueils rencontrés avec le monde de l'école et des difficultés à y jouer pleinement le rôle de parent. Les réunions mensuelles, d'abord temps de partage et de soutien, deviennent petit à petit, le lieu où s'élaborent des actions concrètes émanant du vécu de chacun. Ainsi naissent, au fil des années, des interventions auprès de directeurs d'écoles élémentaires du Rhône, d'ATSEM et de personnels d'éducation de Lyon.

Puis, de nouveaux membres venant de l'Isère rejoignent le groupe. En 2016, la sollicitation d'une maman de trois jeunes enfants, objet d'un signalement fait par la PMI du côté de Bourg-en-Bresse, amorce des actions en direction des personnels de la petite enfance.

LAURE FRISON-VIAL & GUY VIAL

Laure et Guy ont des jumelles, aujourd'hui en 6ème. Ils font partie des premiers parents qui ont constitué le groupe. Venus consulter Vincent, à l'APF, en 2013, pour un problème de logement, ils ont été séduits par l'idée de rencontres avec d'autres parents. *''Nous conjuguons deux handicaps, explique Laure. Je suis non-voyante et Guy avait une déficience motrice. Si entre nous, cela ne posait pas de problème parce que nous parlions l'un à l'autre de nos handicaps, nous trouvions qu'échanger avec d'autres sur nos ressentis et notre quotidien de père et mère était important. On appréciait tous les deux ces temps où, tous les deux mois, autour d'un café et des petits gâteaux, on partageait tous nos expériences et nos nouvelles, sans préjugés''.* C'est sous l'impulsion de Guy, alors adhérent à la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), qu'une des premières rencontres sur le thème de l'école avait été organisée. Laure s'était investie dans les interventions auprès des directeurs. Sa double casquette de psychologue et de formatrice lui en donnant le goût. En décembre 2016, Guy s'en est allé. *''À deux, avec Guy, nous avons eu la force de faire face aux préjugés nombreux sur nos capacités à être parents. C'est cette force là que nous voulions transmettre à nos filles et aux autres''.* Aujourd'hui, au sein du collectif, Laure a repris le flambeau, cette conviction intacte toujours chevillée au corps.

En 2017, le groupe décide de se faire davantage connaître et organise une conférence lors d'Handica. Il se dote d'un nom - le collectif *être parHANDs* - ouvre une boite aux lettres sur gmail, un compte Facebook du même nom et imprime des dépliants grâce au soutien de l'APF. Le collectif s'agrandit encore. Chaque parent, et même futur parent, venant avec sa propre histoire et ses attentes particulières.

Depuis la rentrée, compte tenu du nombre grossissant de ses membres ainsi que de la multiplication des actions, le collectif a engagé une réflexion sur la mise en place d'une organisation permettant de faire face aux sollicitations diverses. Car il n'est pas question pour lui de perdre son identité : être à la fois un lieu d'écoute, d'entraide entre pairs - atteints de déficiences motrices et sensorielles - et d'actions. Le collectif, relevant de la mouvance de Résol'Handicap, réseau de solidarités animé par la délégation de Villeurbanne de l'APF, fonctionne grâce à l'important soutien de l'APF mais demeure autonome dans ses orientations et ses choix.

Sur l'agenda 2018, s'inscrivent la poursuite du travail de sensibilisation et de formation vers l'école et les personnels de la petite enfance, l'élaboration d'un livret d'information pour les parents et les professionnels, l'identification et la constitution d'un réseau autour de la parentalité et du handicap, et, toujours, les moments de rencontres chaleureux et amicaux entre les parents comme celui, festif, de juillet, mêlant les enfants de chacun. Mais il prend aussi de l'ampleur sur le territoire puisque des lieux relais s'ouvrent : le premier, depuis octobre 2017, à Bourg-en-Bresse et le prochain, en janvier, 2018, à Grenoble.

SUR LE CHEMIN DES ÉCOLES

Un bébé ça grandit vite ! Une fois sorti de la petite enfance, le jeune enfant est engagé dans des apprentissages scolaires qui vont durer de longues années. Et, dans cette aventure aux multiples facettes, évoluant selon les âges, sont, bien sûr, mobilisés les parents. Ils jouent un rôle essentiel. Mais voilà, cette place de parents d'élèves n'est pas toujours simple à trouver quand le handicap s'en mêle.

Lors des premières rencontres du groupe de parents, en 2014, c'est, d'emblée, ce sujet qui a été abordé. Obstacles pour accéder aux bâtis, aux informations, incompréhensions, méconnaissance ont été relevés. Presque tous les participants avaient une anecdote douloureuse à partager. *''En CE2, une sortie périscolaire était organisée,* expliquait Laure, non voyante. *Aussi, comme nous en avions l'habitude pour la classe, l'une de mes filles m'a lu le mot afin que je le signe. Seulement l'animateur n'a jamais voulu croire ma fille que c'était moi qui avais signé. Elle était très choquée, alors que jusque là il n'y avait pas de problème avec les enseignants. Il a fallu aller s'expliquer''. ''Une année, mon fils a eu une institutrice qui était très mal à l'aise avec moi en raison de mes difficultés d'élocution,* racontait Christine, IMC, mère de deux enfants. *Elle ne me regardait jamais dans les yeux et plus je la sentais mal, plus mes difficultés grandissaient. C'était très compliqué pour moi, dans ce contexte, d'être pleinement reconnue comme la mère responsable de son enfant''.*

Sur ces constats, dès 2014, une première rencontre avec les fédérations de parents d'élèves FCPE – PEEP[1] a été organisée. Celle-ci a montré que les conseils locaux de parents d'élèves ignoraient cruellement la situation des parents handicapés et leurs difficultés face à la participation à la vie de l'école.

Une rencontre organisée par la ville de Lyon a amorcé un tournant. Le groupe y participait et s'est fait connaître auprès des professionnels de l'école présents. Parmi eux : l'inspecteur d'académie du Rhône, en charge du handicap. S'il connaissait la situation des enfants handicapés, il ne se doutait pas de celle des parents dans le même cas. Grâce à lui, un rendez-vous avec M. Krosnicki, responsable de l'académie du Rhône a lieu, à la suite duquel le collectif a été sollicité pour intervenir dans le module de formation des directeurs d'écoles élémentaires. La dernière intervention s'est déroulée au mois de novembre 2017, auprès d'une soixantaine de directeurs. Ils ont

JACQUES

Jacques a un garçon, en classe de 5ème. Séparé de sa compagne, c'est un papa qui a à cœur de jouer son rôle pleinement. Mais, atteint de sclérose en plaques, il éprouve des difficultés à se concentrer sur deux choses à la fois comme suivre une conversation et noter, en même temps, les informations entendues. Lors d'une réunion du groupe de parents, évoquant l'école, il a témoigné de ses mésaventures : *''quand mon fils était en primaire, j'ai décidé d'arrêter de me rendre aux réunions de rentrée. Je me rendais compte que ma maladie m'handicapait de plus en plus. Au bout d'une heure de réunion, j'avais oublié les informations importantes dites au début. C'est pour cette raison que j'ai considéré ne plus avoir ma place et je me suis mis en recul. Je me suis exclu et j'ai décidé de ne plus y aller. La seule solution que j'avais trouvé, c'était d'envoyer la maman de mon fils, à ma place. Mais cette solution ne me plaisait pas. Je voulais vraiment jouer mon rôle de parent d'élève pour suivre la scolarité de mon fils. En fait, il aurait suffit que l'enseignante me remette, au début, une feuille avec toutes les informations importantes dessus. Après, j'aurais pu suivre la réunion et poser toutes les questions comme les autres parents''.*

souligné le rôle central des parents sur la relation entre la famille et l'école et ont reconnu l'expertise des parents pour réfléchir sur les conditions à mettre en place pour améliorer la communication. Une nouvelle inspectrice a émis l'idée de monter une action de formation en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale locaux ou départementaux.

Mais, à l'école, autour de l'enfant, gravitent également d'autres professionnels. ATSEM[2], personnels périscolaires ou de cantine, ils sont amenés, eux aussi, parfois, à rencontrer les parents. En mai 2017, une sensibilisation à leur intention, sur le thème ''comment bien communiquer et accueillir des parents en situation de handicap ?'' a eu lieu dans deux écoles élémentaires de Lyon.

À chaque intervention, plusieurs membres du collectif se mobilisent, préparent et coordonnent leurs discours et définissent ensemble les messages essentiels à faire passer en accord avec le reste du collectif. Hakima, Christine, Laure, Jacques, Carine et Vincent sont, sur ce sujet, d'une façon ou d'une autre, toujours sur le pont.

Cette implication, de la première heure, sur la thématique de l'éducation est l'une des originalités du collectif. Hors de la périnatalité, en effet, peu de groupes se sont penchés sur le sujet. Le travail est donc en chantier et doit conjuguer les impératifs imposés par les déficiences et ceux d'une éducation nationale déjà confrontées à de multiples difficultés.

Au rythme des rencontres, des demandes, les membres du collectif, accompagnant leur enfant sur le chemin de l'école, continuent d'écrire de nouvelles pages.

LE MONDE DE LA PETITE ENFANCE

Sarah. C'est son histoire qui a tout déclenché. En 2016, cette maman, IMC, mère de trois jeunes enfants, s'adresse, sur les conseils de son médecin de famille, à la délégation APF de Bourg-en-Bresse. Elle est menacée d'une mesure d'assistance éducative, initiée par la PMI de son secteur, qu'elle conteste. Les parents du groupe l'accueillent, l'écoutent. S'ils ne peuvent remettre en cause le jugement, ils lui conseillent de prendre contact avec le SAPPH[3] de Paris où travaillent des professionnels rompues à l'accompagnement des parents en situation de handicap.

Ce récit a fait écho, au sein du groupe, à ceux d'autres parents. *''Nous sommes sortis de la maternité avec nos jumelles, un signalement dans le dos,* se souvient Laure. *Pendant leur première année, nous étions sous surveillance, confrontés aux a priori de professionnels prompts à faire des rapports mais jamais à construire avec nous des solutions''. ''Moi, je suis dépendante pour certains actes, des auxiliaires de vie qui m'aident le matin. Elles sont le prolongement de mes bras,* explique Céline, *IMC en fauteuil électrique, mère d'une petite fille de 5 ans. Quand j'étais enceinte, j'ai beaucoup discuté avec mon auxiliaire de son futur positionnement lorsque le bébé serait là. Elle était déjà mère, à la naissance de ma fille, j'ai vraiment eu le sentiment qu'elle prenait toute la place dans les interactions entre mon bébé et moi et je me sentais très mal. J'ai fait appel à une TISF[4] mais elle ne connaissait pas le handicap et j'ai ressenti la même chose alors que, en tant que jeune maman, j'avais besoin que l'on m'aide à avoir confiance en mes propres compétences''.*

Suspicions, préjugés, méconnaissances des professionnels du monde de la petite enfance

SARAH

Sarah est à la tête d'une petite tribu de filles hautes comme trois pommes. Âgées de 4, 3 et 1 ans, les demoiselles occupent bien leur maman. Mais c'est un choix. Elle et son mari ont voulu une grande famille. Et, pour cette jeune femme, IMC, mal marchante, les choses n'ont pas été faciles. Les bébés ont été conçus par FIV[5], les grossesses à haut risque ont été suivies de près et il y a eu deux accouchements prématurés.

Aussi, lors du dernier trimestre de la troisième grossesse, l'assistance sociale du secteur propose l'aide d'une TISF, en même temps qu'une sage-femme de PMI[6] intervient pour assurer une surveillance médicale. Mais les choses dérapent. Sarah, au bout d'un mois, met fin à l'intervention de la TISF. *''Elle voulait tout gérer à ma place, imposer sa façon d'éduquer, ça désorganisait toute la famille''.* Et la PMI juge trop *''laxiste''* cette maman. Les affaires s'enveniment lorsque la petite dernière se fait hospitaliser pour une infection grave au doigt. *''D'entrée de jeu l'interne m'a dit* ''quand on est handicapé, on ne devrait pas faire d'enfant''. *De retour à la maison, avec notre fille, mon mari et moi avons appris qu'un signalement à notre sujet avait été fait par le médecin de ce même hôpital et qu'une mesure d'assistance éducative nous était adressée. Nous avons été convoqués début janvier 2017, devant l'assistante sociale et le médecin de PMI. Ces deux heures ont été les pires de ma vie. Les professionnelles voulaient m'imposer leur représentation du ''bon parent'' en étant persuadées que j'étais débordée. Je suis bien occupée, oui, mais je fais les choses à ma manière, sans être débordée''.*

Et puis, Sarah a rejoint le collectif. *''Avec cette histoire, la pression qui m'était faite était au-delà de ce que je pouvais imaginer. Les membres du collectif m'ont écoutée sans jamais me juger. Cette rencontre a été profondément vitale pour moi''.*

sur les compétences parentales des personnes handicapées, le groupe en est convaincu, il doit également intervenir dans ce champ là. Le hasard fait parfois bien les choses. En même temps que le groupe prépare sa table ronde à Handica et se dote de moyens de communication, Carine rencontre le Dr Bonnefoy, responsable du groupe petite enfance et handicap de la métropole de Lyon. Au mois de juin, elle invite le collectif à partager son histoire et le témoignage de plusieurs parents auprès de responsables de PMI. L'invitation se renouvelle au mois d'octobre, lors d'une rencontre du groupe interinstitutionnel ''petite enfance et handicap'' de la ville.

Un bout d'un fil de l'écheveau est attrapé. Au gré de ses rencontres et de ses moyens, le collectif tisse des liens. Son objectif est d'identifier, dans un premier temps, des professionnels de tous ordres – sage-femme, obstétricien, TISF, puéricultrice, gynécologue… - compétents et ouverts, désireux et soucieux d'accompagner des parents en situation de handicap ayant un projet d'enfant, qui en attendent ou qui viennent d'accueillir un nouveau-né. Car, ces professionnels existent et la préoccupation du collectif, pour le moment, est de les connaître et de constituer un réseau sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Car, pour lui, il n'est plus question d'entendre, comme récemment, proférer: *''quand on est handicapé, on ne devrait pas faire d'enfant !''.*

Seuls, un travail de sensibilisation et le développement de compétences professionnelles singulières nourriront de nouvelles pratiques. Petits pas par petits pas, le collectif tente d'alimenter ces changements pour qu'un jour le rêve qu'il porte naisse: la création d'un SAPPH typiquement régional !

DES LIEUX RELAIS EN DEVENIR

Né à Villeurbanne, le collectif a, petit à petit, pris de l'ampleur. Des parents concernés l'ont rejoint au fur et à mesure, venus pour certains de territoires éloignés. Deux lieux relais voient donc le jour. Ils sont la promesse d'un rayonnement plus large de l'handiparentalité sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

VILLEURBANNE, LE BERCEAU

Le collectif est né à Villeurbanne, en 2014. Au départ, une dizaine de parents se réunissaient, tous les deux mois. Autour d'un café et de gâteaux, ils partageaient leur quotidien, leurs joies et leurs difficultés entre pairs.

Chistine Viallet, Laure Frison-Vial et Guy Vial, Carine Moiroud, et Annabelle Auboubert sont les parents de la première heure. Les ont rejoints Hakima Conjar, Sandrine Giraud - sa mère et son cousin - Jacques Montfollet, Frédérique Calixte, Delphine Pérez-Siegrist et Céline Siegler. Investis dans l'écoute, ils se sont, très vite, engagés dans des actions concrètes. La délégation APF de Villeurbanne, via Vincent Plazy, à l'initiative de ces rencontres, a soutenu dès l'origine très concrètement le collectif.

Aujourd'hui, les parents se rassemblent tous les mois. Certains, selon les actions entreprises, se retrouvent par petits groupes pour préparer telle ou telle intervention. À la suite de la table ronde de Handica, de nouveaux parents sont arrivés, parfois venus de loin. La nécessité d'organiser des rencontres plus proches des gens s'est donc fait jour.

Mais les réunions de poursuivent, tous les mois, à Villeurbanne. Elles ont toujours à cœur d'être un lieu de soutien, d'entraide et d'échange et le berceau des actions.

L'AIN, EN ORBITE

En octobre et novembre, à la délégation APF de Bourg-en-Bresse, deux rencontres entre parents de l'Ain se sont déjà déroulées, accompagnées par Vincent Plazy et Vanessa Hérault, à laquelle participait aussi une représentante du SAMSAH[7]. Elles ont rassemblé huit mères et pères d'enfants, entre 17 mois et 15 ans. Questionnements sur les modes de garde, l'aménagement du logement, le parrainage d'enfant, le respect des droits sont les sujets qui ont été posés sur la table. Là aussi, l'écoute entre pairs, sans jugement, le partage du vécu de parents, l'échange d'informations et de trucs et astuces motivent ces rendez-vous naissants. Une prochaine réunion aura lieu en décembre. Une ou deux autres, rassembleront, au cours de l'année, l'ensemble des lieux relais du collectif. Ces futures rencontres s'annoncent riches et permettront sans nul doute d'articuler et d'enrichir les actions débutées.

GRENOBLE EN 2018

Céline Siegler animera dès début 2018, un lieu relais du collectif sur Grenoble, la ville où elle réside.

Si elle a pu rejoindre Villeurbanne lors des réunions passées et participer à certaines actions entreprises - comme la table ronde de Handica -, le transport de Grenoble, en fauteuil électrique, n'était pas une chose facile. En lien avec Matthieu Villaret, le nouveau responsable de la délégation APF de l'Isère, elle sera responsable de ces rencontres grenobloises. Le sujet de l'handiparentalité lui tient d'ailleurs très à cœur puisqu'elle est déjà investie comme maman relais de l'association du même nom, basée sur Bordeaux. De plus, elle connait bien son territoire. Elle a tissé des liens avec des professionnels de la santé concernés par ce sujet. Ces futures rencontres s'avèrent très prometteuses.

Delphine Pérez-Siegrist,
Collectif être parHands

[1] Fédération des Conseils de Parents d'Elèves. Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public, [2] Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, [3] Service d'accompagnement à la parentalité des personnes handicapées, [4] Technicienne de l'intervention sociale et familiale, [5] Fécondation in vitro, [6] Protection maternelle et infantile, [7] Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

OPTIBUS PAS OPTIMAL

Le 26 octobre dernier s'est tenue la manifestation "Optibus pas optimal" portée par les associations membres du CARPA (Collectif des Associations du Rhône pour l'Accessibilité). Un sit-in a été organisé devant le siège du Sytral à côté de la gare Part Dieu.

69

Plus de cent personnes en situation de handicap (tout handicap confondu) ont répondu présentes. Elles ont pu faire entendre leurs voix et crier leur colère concernant la suppression de certains transports Optibus qui leur permettaient jusqu'à présent de participer socialement à la vie de la cité comme n'importe quel citoyen (loisirs, mandats politiques, bénévolats, sport adapté, etc).

Ce jour-là, les représentants du Sytral n'ont pas souhaité aller à leur rencontre. Nous ne pouvons que le regretter.

Afin de garder cette bonne dynamique associative, le CARPA a réfléchi sur la stratégie à adopter lors de deux réunions les 31 octobre et 23 novembre.

Un mois après, les associations ont été conviées à une réunion au siège du Sytral afin d'échanger sur les solutions qui pourraient améliorer ce contexte difficile des transports à la demande.

Par notre engagement inter associatif et ce processus de concertation engagé avec le Sytral, nous espérons défendre la liberté de circuler pour tous !

Gaël Brand,
Directeur territorial

© APF

© APF

© APF

© APF

MIEUX FAIRE ENTENDRE SA VOIX GRÂCE À L'ÉCRIT

Après l'atelier d'écriture, la délégation APF de Villeurbanne poursuit son engagement dans le domaine et propose un nouvel atelier militant qui passe par l'écrit.

69

Quand on est engagé dans la vie associative, on est souvent sollicité pour utiliser l'écrit. Lire les mails qui arrivent chaque jour auxquels il faut parfois répondre, lire les comptes rendus de réunion, transmettre à d'autres le travail fait dans un groupe, préparer une prise de parole…

Chacun reste très discret sur sa manière de pratiquer la lecture et l'écriture. C'est pourtant un enjeu personnel et collectif fort : l'écrit doit être un atout et non un obstacle pour la participation aux actions de la délégation.

C'est pourquoi la délégation propose en 2018 un nouvel atelier ''mieux faire entendre sa voix grâce à l'écrit''.

Cet atelier s'adresse aux adhérents de la délégation et aussi aux usagers du SESVAD, aux résidents de l'Etincelle. Vous animez des sensibilisations ou vous contribuez aux actions de Défense des droits, vous représentez l'Apf à l'extérieur, vous participez à un CVS, vous préparez une journée des usagers…cet atelier est pour vous ! Avec le soutien de bénévoles formateurs, vous pourrez collectivement créer les moyens d'une utilisation facilitée de l'écrit en partant de situations très concrètes.

Informations : Vincent Plazy : *vincent.plazy@apf.asso.fr*

Vincent Plazy,
Chef de projet territorial

LES DÉLÉGATIONS APF DE BOURG-EN-BRESSE ET VILLEURBANNE S'ENGAGENT POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE

Près de chez vous, votre don vient en aide aux personnes en situation de handicap mais aussi à tous les usagers de la ville. Que l'on soit en fauteuil roulant, avec une poussette ou simplement moins agile qu'avant, les obstacles sont les mêmes pour tous. C'est pourquoi le combat des personnes en situation de handicap pour une ville accessible à tous, c'est aussi votre combat.

Soutenez les délégations de l'Association des Paralysés de France de Villeurbanne et Bourg-en-Bresse en nous adressant votre don par chèque à :
APF DD01, 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
ou APF DD69, 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne.

LANCEMENT DU PROJET UTOPIA

Utopia démarre en trombe ce mois de janvier. Ce projet vise à accompagner les personnes adultes avec une maladie chronique ou en situation de handicap, sans restriction de typologie de maladie ou de handicap.

69

Ce lieu sera ouvert à tous et toutes en proposant un accompagnement pour une participation à des soins de support tant sur le plan physique (socio esthétique, hypnose pour des personne douloureuses, ETP et douleur etc.), psychique (groupe de parole, ateliers d'écriture) qu'au niveau administratif d'une manière ludique par la participation au jeu de Lois (apprendre à connaitre ses droits).

Catherine Guéné, étudiante en master 2 référent handicap de l'université Lyon 2, a réalisé son stage au sein de l'APF d'octobre 2016 à juin 2017 pour proposer une étude de besoins (par questionnaire en ligne et entretien individuel) et une étude de l'existant.

Nous rentrons maintenant dans la phase d'expérimentation du projet de janvier 2018 à décembre 2018.

Cet espace sera collaboratif et participatif pour prendre soin de soi, et travailler à son autonomie avec l'aide de différentes activités individuelles et/ou collectives.

Le projet est basé sur l'implication de chacun des participants pour lui permettre de gérer comme il le souhaite sa participation aux ateliers qu'il choisit.

En pratique, Utopia sera ouvert à des adultes de plus de 18 ans avec une maladie chronique, évolutive ou stabilisée, ou/et avec une situation de handicap reconnue par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il vise à une prise en compte de la personne dans toutes ses dimensions, physiques, psychiques, et socioprofessionnelles. Ce lieu ressource sera non institutionnel et non médical.

La participation sera confirmée après un entretien avec le (la) coordinateur(trice) du dispositif et l'un(e) des intervenant(e) s d'ateliers. Un contrat d'engagement réciproque sera proposé pour six mois renouvelable avec précision des objectifs et une évaluation en fin de stage.

Utopia sera localisé sur la métropole lyonnaise. Il fonctionnera avec des professionnels bénévoles ou salariés, des bénévoles et les usagers, dans un esprit d'entraide mutuelle et de collaboration, prenant en compte la personne dans sa globalité.

Il s'agit d'une proposition et d'un dispositif expérimental portés par la vie associative de la délégation APF de Villeurbanne mais en lien avec des partenaires associatifs (l'ADAPT, AFM, CISSRA, la Miete, Éveil des sens, ABC Prévention).

Le principe de la participation financière des bénéficiaires est de se faire sous forme de tickets (10 tickets pour 70 € valable un an) permettant l'accès aux ateliers choisis par la personne et tous au même tarif qu'ils soient dispensés par un professionnel ou un bénévole formé. De plus, une présentation collaborative sera systématiquement proposée à chaque participant pour permettre à tous une participation selon ses moyens. La participation financière ne doit pas être un frein.

Prêt pour vous lancer ? Retrouvez le planning Utopia dans l'agenda du CAP Rhône-Ain. Merci de vous inscrire auprès de Marie-Hélène Boucand : *utopia69@orange.fr.*

Marie-Hélène Boucand
Adhérente, bénévole et médecin engagée au sein de l'APF

LA JOURNÉE D'AUTOMNE DU SESVAD DE L'APF

Cette année nous avons organisé notre journée annuelle dite ”d’automne”, en partenariat avec la MJC de Bourg-en-Bresse et le soutien du dispositif départemental “culture et inclusion”.

01

© SESVAD

© SESVAD

Elle a eu lieu le samedi 23 septembre 2017 sur le thème choisi ‘‘à la découverte du plaisir de créer’’.

Cette journée ouverte à tous, nous invitait à venir expérimenter une pratique artistique. C’était donc l’occasion de prendre le temps d’un moment convivial pour partager une expérience, celle de la création.

Par envie ou par curiosité, chacun s’est déplacé pour s’essayer à l’art au travers de différents ateliers : l’atelier art plastique animé par Lydie Leguerinel, l’atelier écriture slam animé par Rémi Cortinovis, l’atelier expression corporelle animé par Émilie Borgo et l’atelier création sonore animé par Patrick Cornu.

Chacun a pu également participer à son gré à la création d’œuvres collectives : fresque et mandal’art géant.

Au total, près de cinquante personnes étaient réunies ce jour-là.

Nous retenons une grande implication de chacun, une satisfaction et un réel plaisir manifestés lors de cette journée.

Une sensation d’enrichissement, de belles émotions partagées qui on l’espère permettront par la suite aux personnes une ouverture vers la culture dans des lieux accessible à tous.

L’équipe du SESVAD

COURSE ALGERNON, ENTRE PARTAGE ET SOLIDARITÉ

Le SAVS a participé à la course solidaire Algernon qui a eu lieu le 8 octobre sur la corniche de Marseille.

© SAVS

01

C’est une course sur 5, 10 ou 15 km, un rassemblement (nous étions 5 000 participants) ou personnes valides et handicapées se retrouvent autour d’une épreuve sportive. Cette course allie respect, joie et sport tout au long de la journée afin que les différences ne soient plus des barrières !

Nous avons réalisé ce projet en partenariat avec l’Association du Prado qui accompagne des jeunes âgés de 14 à 21 ans confiés dans le cadre de la protection de l’enfance.

Ce fut l’opportunité de pouvoir créer une rencontre entre des publics différents, de nous permettre un temps d’accompagnement sortant de l’ordinaire à travers ce projet innovant.

Une rencontre entre les deux structures a eu lieu le 27 juin 2017 au parc de Bouvent à Bourg-en-Bresse. Par la suite nous nous sommes retrouvés en juillet et septembre pour des entrainements communs.

Nous sommes partis le 7 octobre pour Marseille. Après un pique-nique au bord de la mer, nous avons rejoint notre logement mis gracieusement à notre disposition par l’ IRSAM (institut d’éducation sensorielle pour jeunes déficients visuels).

La soirée s’est passée autour d’un bon repas sur les quais de Marseille.

Le 8 octobre a été intense, une course extraordinaire, une superbe ambiance et une très grande joie d’avoir pu être présent à cet évènement.

C’était un week-end plein d’humanité, rempli de beaux échanges, qui aident à aller de l’avant.

Nous espérons pouvoir renouveler cette course l’année prochaine et vous entrainer nombreux dans cette aventure.

Le SAVS

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1- Bowling (2016)
2- Chiens de traîneau (2017)
3- Escalade (2016)
4- Visite d'une caserne de pompiers (2017)
5- Chocolaterie (2015)
6- Chocolaterie (2015)
7- Cinéma (2016)
8- Patinoire (2016)
9- Luge (2017)
10- Aéroplane (2015)
11- Luge (2017)
12- Karting (2016)
13- Piscine (2015)
14- Laser game (2015)
15- Luge (2017)
16- Repas de fin d'année (2016)
17- Sortie au parc (2016)
18- Soirée crêpes (2017)
19- Walibi (2017)
20- Walibi (2017)
21- Assemblée départementale Bourg-en-Bresse 2017
22- Assemblée départementale Bourg-en-Bresse 2017
23- Assemblée départementale Bourg-en-Bresse 2017
24- Assemblée départementale Bourg-en-Bresse 2017
25- Atelier cuisine
26- Atelier informatique
27- Atelier informatique
28- Atelier informatique
29- Atelier cuisine
30- Atelier cuisine
31- Atelier cuisine
32- Atelier cuisine
33- Interview de la RCF
34- Atelier jeux de société
35- Rallye Éducapcity
36- Rallye Éducapcity
37- Rallye Éducapcity
38- Vernissage de l'exposition de l'atelier peinture

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas :
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée :
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle :
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) :
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) :
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73
Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée :
04 37 91 36 36

HIZY

Plateforme digitale d'information et de services créée par Handicap International.

Hizy.org est né car les situations de fragilité temporaire ou permanente, consécutives ou non à un problème de santé, sont nombreuses. Elles touchent de plus en plus de personnes et peuvent nous toucher tous, à un moment ou à un autre de notre vie. Elles trouvaient jusqu'alors une réponse disparate et partielle sur le web et *Hizy.org* rassemble désormais tout en un seul espace : informations et services.

STREETCO

Bienvenue dans un monde sans obstacles.

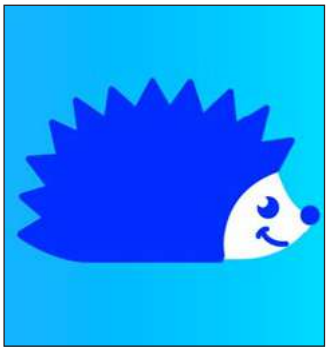

Streetco est la première application GPS piétonne participative adaptée aux déplacements des personnes à mobilité réduite.
Soyez informés des obstacles permanents (escaliers, trottoirs impraticables, pentes trop fortes...) et temporaires (travaux, poubelles, voitures) sur votre chemin.

HANDIPRESSANTE

Application mobile collaborative pour trouver les toilettes accessibles aux personnes en situation de handicap.

HandiPressante propose aux utilisateurs d'ajouter et de modifier du contenu de manière simple et transparente. Bien que destinée en priorité à des personnes en situation de handicap, l'application peut être utile à toute personne en recherche de toilettes à proximité de sa position.

HUMAID

Plateforme de financement participatif dédiée aux personnes en situation de handicap.

Humaid est la première plateforme de dons dédiée aux personnes en situation de handicap. Elle permet de faire appel à la solidarité du public et des entreprises pour financer des besoins essentiels (fauteuil, matériel adapté, appareillage, soins, aménagement de domicile, aménagement de véhicule, etc.) non pris en charge par les dispositifs de remboursement.

APPEL À BÉNÉVOLES

LA SEMAINE NATIONALE

des personnes handicapées physiques.

À peine Noël et ses chocolats passés, nous pensons aux brioches ! Et, les romantiques ne seront pas en reste avec l'arrivée des roses ! Rejoignez-nous du 12 au 16 mars à Villeurbanne, ou le 17 mars à Bourg-en-Bresse (dates à confirmer) pour tenir un stand de vente !

Toutes les bonnes volonté sont les bienvenues !

Contacts :

Dans le Rhône :
Marie Guerrero : 04 72 43 01 01 ou *marie.guerrero@apf.asso.fr.*

Dans l'Ain :
Éric Suarez : 04 74 23 41 59 ou *eric.suarez@apf.asso.fr*

SE DÉFAIRE DES ENCOMBRANTS

Comment se défaire des encombrants que l'on a chez nous lorsque nous sommes en situation de handicap et dans l'incapacité de les porter jusqu'à une déchetterie ?

J'ai une vieille télévision et de nombreux objets usagés. Je les stocke dans mon démarras qui est plein et je voudrais les évacuer. Mon handicap physique m'empêche de le faire. J'aurais besoin d'une personne qui vienne les récupérer à mon domicile et qui les apporte dans une déchetterie. Vers qui m'adresser ?

Les Mairies ont longtemps organisé un service des encombrants qu'on pouvait solliciter. Ces services ont été supprimés dans la plupart des communes. Si vous habitez dans un logement social, demander à votre propriétaire s'il s'en charge mais les agents n'ont pas le droit de venir dans votre domicile. Vous pouvez aussi demander à votre mairie s'il n'y a pas une entreprise d'insertion qui assure ce service. Autrement, vous pouvez solliciter des associations d'échanges de services gratuits comme l'Accorderie. Il y a aussi la possibilité de passer par un réseau de partage local entre voisins comme Smiile : *www.smiile.com.* Vous exprimez votre besoin et vous indiquez la somme que vous être prêts à payer pour ce service.

TÉMOIGNEZ SUR WWW.APFRHONE.FR/TEMOIGNER

ADHÉREZ À L'APF ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - **25 €**

Je veux recevoir le magazine par :
☐ courrier
☐ e-mail
☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - **33 €**
☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - **47 €**

Je soutiens[1] la délégation APF de Villeurbanne ou de Bourg-en-Bresse pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1] *Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

Meilleurs vœux

2019.

Pour une année militante !

APF RHÔNE -AIN.fr